

## GESTION D'ENTREPRISE



### Gérer vos contrats saisonniers

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Identifier les points de vigilance dans l'établissement d'un contrat saisonnier, intégrer les textes de loi afin de gérer les contrats.

#### PUBLICS

Toute personne en charge des actions de recrutement.

#### PREREQUIS

Aucun

#### METHODES PEDAGOGIQUES

- Présentation avec alternance de supports juridiques, travaux pratiques : exercices, QCM
- Travail sur projet personnel,
- Livret de formation.

#### FORMATEUR(S)

De formation juridique, elle travaille en cabinet d'avocat spécialisé.

#### PROGRAMME

1. Distinguer les différents contrats : définitions (CDD, saisonniers, vendanges, intérim ...)
2. Points de vigilance sur les formalités préalables à l'embauche (TESA...) et les emplois spécifiques (travailleurs étrangers...)
3. Le formalisme du contrat de travail
4. Les obligations au cours de l'exécution du contrat saisonnier (rémunération, gestion du temps de travail...)
5. Gestion de la fin du contrat de travail
6. Maîtrise des différents risques : sanctions pénales, administratives et civiles.

#### DUREE DE LA FORMATION

7 h sur 1 jour



[Voir les sessions et tarifs](#)



#### MODALITE PEDAGOGIQUE



Au centre de formation



En présentiel



En groupe

#### FINANCEMENT POSSIBLE



=> information sur le [lien suivant](#)



=> Prise en charge à hauteur de 224 € TTC par journée, selon les modalités de financement de Vivea en vigueur.

#### ACCESSIBILITE

L'accès à la formation est formalisé par la signature d'une convention de formation transmis sous format électronique. Cette prestation peut être conditionnée à la validation d'un financement par un organisme financeur et peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires.

#### SUIVI ET EVALUATION DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Evaluations théoriques et pratiques tout au long de la formation
- ✓ Enquête de satisfaction stagiaire et client
- ✓ Obtention d'une attestation de fin de formation.

Inscription

07 67 48 44 86 | [contact@ng-vin.fr](mailto:contact@ng-vin.fr)

